

Paris, le 27 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FranceAgriMer a accueilli pendant deux jours, au salon international de l'agriculture, les épreuves de la finale nationale 2018 de l'Oscar des jeunes fleuristes.

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a remis le 1^{er} prix à Damien Thuaud (Landes, Nouvelle Aquitaine) « Meilleur Jeune Fleuriste 2018 » le 25 février 2018, en présence de Christine Avelin, directrice générale de FranceAgriMer, de Mikaël Mercier, président de VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage et de Robert Farcy, président de la fédération française des artisans fleuristes (FFAF). Le deuxième prix a été remis à Kévin Creach (Vendée, Pays de la Loire) et le troisième prix à Dylan Decamp (Paris, Île-de-France).

La finale nationale 2018 de l'Oscar des jeunes fleuristes, concours organisé par la fédération française des artisans fleuristes (FFAF) avec le soutien de l'Interprofession VAL'HOR, s'est déroulée les 24 et 25 février 2018, sur le stand de FranceAgriMer au salon international de l'agriculture à la Porte de Versailles à Paris (hall 2.2, B 024). Cette année, toutes les créations florales du concours sont exposées, par candidat, sur un espace dédié, mis à disposition par le salon de l'agriculture et aménagé par la FFAF avec l'aide de VAL'HOR (hall 2.2, E 007).

FranceAgriMer accompagne cette manifestation, qui rencontre un grand succès auprès du public et constitue une vitrine du savoir-faire du métier de fleuriste et des produits de l'horticulture (plantes et fleurs). Cet événement marque le début des animations fleurs et plantes qui se déroulent sur le stand de FranceAgriMer durant le salon.

Huit finalistes, originaires des différentes régions françaises, ont réalisé, pendant deux jours, cinq épreuves sur le thème général du salon « *Une aventure collective* », pour mettre à l'honneur les hommes, les métiers, les produits et le lien social :

- épreuve 1 « *Jardin sur pilotis* » : réaliser un jardin de plantes sur pilotis, inspiré des toits végétalisés, nouvelle tendance en urbanisme et en architecture ;
- épreuve 2 « *Décor de buffet végétatif dans un vase Médicis* » : ce décor devra respecter les codes du style et représenter le prestige d'une réception officielle ;
- épreuve 3 « *Bouquet en Fleurs de France* » : réaliser un bouquet en fleurs lié avec l'ensemble des végétaux produits par les horticulteurs français ;
- épreuve 4 « *L'éventail* » : réaliser un élément en forme d'éventail pouvant s'allier à une robe, dans une inspiration bucolique, naturelle et ensoleillée ;
- épreuve 5 « *Centre de table* » : réaliser un centre de table pour le repas de famille de la fête des grands-mères du 4 mars prochain.

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a salué le travail des jeunes fleuristes créateurs, l'art de conjuguer les différentes fleurs et de mettre en avant les Fleurs de France, une démarche de qualité.

Photos disponibles sur demande.

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr